



Info-RSG express



Du côté de la direction

Le comité social des RSG

Suite au départ de Diane Provost, l'instigatrice de ce comité, deux RSG en ont pris la relève, soit Syhem Fettache et Saïda Derrouche. Alors si vous avez des suggestions d'activités sociales, vous pouvez les contacter.

Souper de Noël 2013

Après avoir consulté quelques RSG, nous avons arrêté notre choix au Restaurant La Menara car nous en avons eu de très bons commentaires. Nous vous demandons de confirmer votre présence en nous retournant

l'invitation ci-jointe. Pour celles qui désirent s'y rendre en transport en commun, c'est le métro Champs de Mars. Pour la voiture, il y a des stationnements payants ou des parcomètres (4\$ pour 2 heures). En espérant vous voir en grand nombre, le 19 décembre prochain !

Indexation du tarif pour la vérification d'absence d'empêchements (VAE)

Dès janvier 2014, le tarif pour la VAE augmentera à 68 \$.

Enfant à défi particulier

Un petit rappel... Lorsqu'un enfant est déclaré ayant un handicap, pour qu'il soit admis à cet subvention, vous devez nous fournir un rapport du professionnel OÙ la lettre de la Régie des rentes du Québec le confirmant. Aussi vous devez y joindre le plan d'intégration que vous aurez rempli avec le parent.

Par la suite, si le professionnel suggère du matériel spécifique pour cet enfant, il doit l'écrire sur une liste et la signer.

Du côté de l'administration



Petit rappel

Veillez vous rappeler que lorsque que vous recevez un nouvel enfant il est très important d'envoyer le dossier de l'enfant avant la date du début de fréquentation ou la journée même, afin de respecter les conditions du Ministère. Veillez aussi vous rappeler que lorsqu'un parent n'est pas citoyen canadien nous avons absolument besoin de deux documents d'identités. La première qui indique son statut et le certificat de naissance du parent. Finalement, n'oubliez pas qu'il est très important de nous faire parvenir une attestation de service de garde reçu lorsqu'un enfant quitte pour que nous puissions inactiver le dossier.

IMPORTANT!!!

En ce qui concerne la réclamation à envoyer pour la période 19, du 2 décembre au 15 décembre 2013, comme les banques seront fermées le 25 et 26 décembre 2013 vous devrez envoyer votre réclamation de subvention au plus tard mardi le 17 décembre 2013 afin que l'argent soit déposé dans votre compte bancaire le mardi, 24 décembre 2013.

Pour toutes questions ou informations, vous pouvez joindre Shane au 514 523-0659 poste: 110.

Trott-Halloween 2013



Vous avez été près de 65 RSG et 400 enfants à participer à notre traditionnelle distribution de bonbons. Merci pour votre belle participation et à l'année prochaine !



Beaubien/De La Roche



Parc Saint-Vincent-Ferrier



Parc Tillemont

